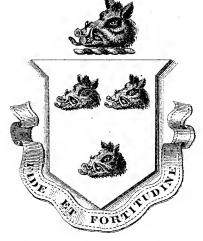


Accessions <u>159,820</u>

XG3656.10

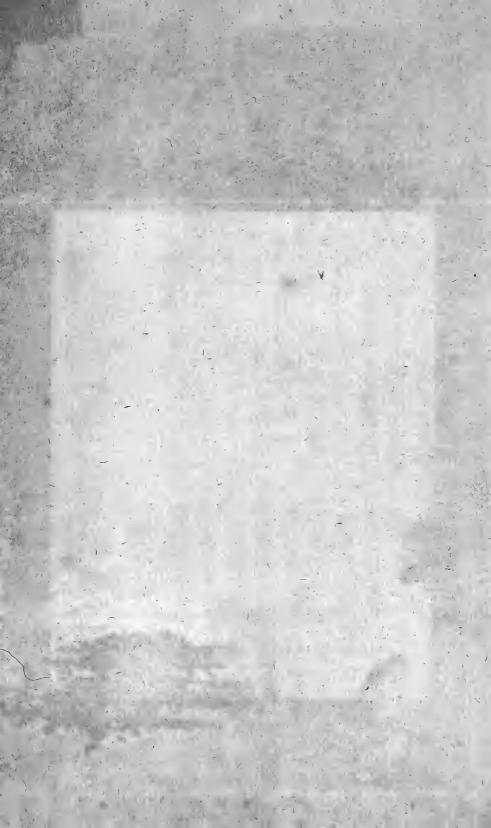
Barton Library.

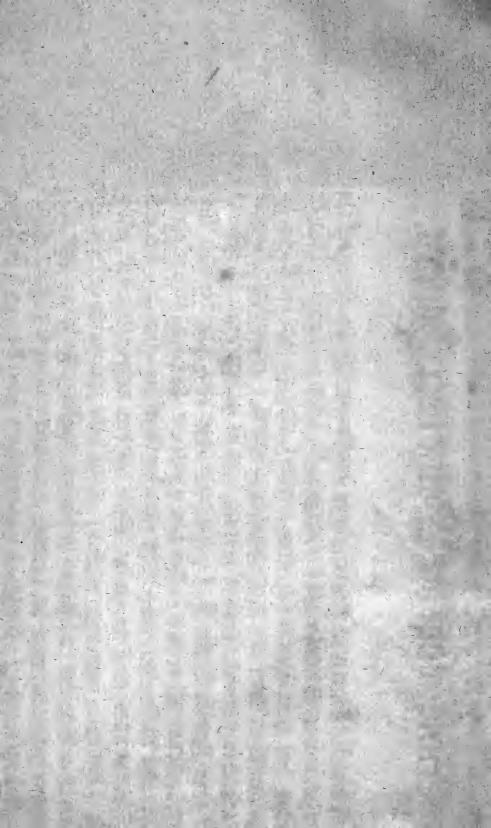


Thomas Pennant Barton.

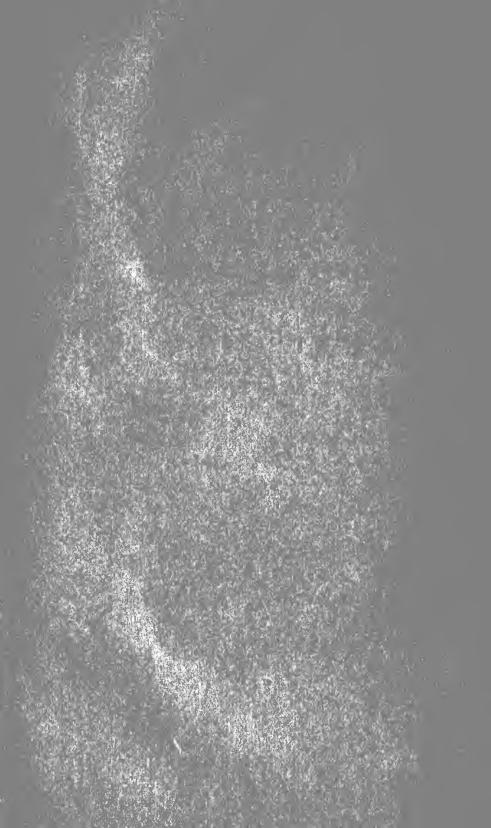
Boston Public Cibrary.

Received, Alay, 1873. Not to be taken from the Library!









UVREZ DONC

LES YEUX!

PAR M. D'AGOULT.

1789.

VREEN DOLG

ES YEUKS

OUVREZ DONC LES YEUX!

UVREZ donc les yeux, Français, mes chers concitoyens! vous êtes tous malheureux, quand vous pourriez tous jouir de la felicité la plus parfaite; vous déchirez en lambeaux le plus beau, le plus riche royaume de la terre; & ce royaume est à vous! vous en êtes les possesseurs! toure l'Europe vous porte envie, au point qu'elle vou-droit toujours vous faire la guerre, si elle osoit, pour diminuer votre puissance: vous la détrussez bien mieux vous-mêmes, si vous continuez, que ne sauroient faire vos plus cruels ennemis. Ah! Français! que vous savez bien les servir!

Vous avez été de tous les temps la Nation la plus polie, la plus généreuse, la plus aimable de toutes les Nations civilisées; vous êtes aujourd'hui la plus farouche. Vous étiez tous freres, vous ne faisiez qu'un peuple d'amis, malgré la ligne de démarcation qui étoit entre les trois ordres; mais vous vous donniez la main par-dessus cetre ligne; vous la franchissiez même pour mêler votre sang, & contracter une éternelle aminé: aujourd'hui vous voulez vous baigner les uns les autres dans ce même sang, & cela;

parce que l'enfer a vomi des monstres armés de poignards, qu'ils vous présentent, au lieu de les tourner contre eux, vous êtes aveugles au point de les prendre avec transport pour les plonger dans votre sein. La discorde plane sur vos têtes secoue son flambeau, voit que vous recevez ses seux que vous alimentez vous-mêmes, au lieu, de les éteindse : elle s'applaudit. Jusqu'à quand strop aimable Nation, rarderez-vous à déchirer le bandeau qui vous aveugle!

Ecoutez un ami, un vrai citoyen, qui vous droit avoir mille vies pour vous les toutes facrilier, un ami qui voit de lang-froid, qui n'époule aucune querelle, qui ne prend point de parti contre un autre parti, parce qu'ils sont tous les freres, qui voit très-bien ceux qui ont tort & ceux qui ont droit de se plaindre. Pensezvous, en effet, que, dans les trois Ordres, il n'y ait pas de gens bien vertueux, & qui gémissent des troubles qui nous agitent depuis si long-temps? Il y en a, n'en doutez pas; mais dans les trois aussi il y a des méchans indignes du jour; j'en pourrois citer dans tous, dont personne ne prendroit la défense, tant ils sont en horreur, même chez leurs confreres; tout le monde les connoît; ainsi je les abandonne à leurs propres remords. dont rôt ou tard ils seront dévorés. Quand le

Ciel, qui sur nous tient sa main appesantie, daignera nous regarder d'un œil plus favorable, il permettra que le crime dans toute sa noirceur paroisse aux yeux de tous, pour subir le juste châtiment qu'ils auront mérité. Oui, Français, voilà ma prédiction, voilà le vœu que je forme pour vous.

Je ne puis, cependant, résister à cette puissance cachée; qui maîtrise toutes les volontés; qui veut que je vous fasse connoître l'exécrable abbé Fauchet, plus méchant que l'enfer, dont il est sorti. Ce démon infernal, ce prêtre sacrilege, ose, par ses impuretés, souiller la chaire de vérité; il ose se servir de ce livre sacré, où sont écrits tous les préceptes de notre divin Sauveur, qui a voulu mourir pour nous fauver tous; ce livre saint, ce livre qu'un Dieu de paix a seul pur dicter. Eh bien! c'est de ce livre tout divin, qu'il ose interprêter des maximes aussi fausses que lui, pour semer par tout le seu de la division. Il excite tout son auditoire à se baigner dans le sang de ses freres; & la justice ne fait pas de ce monstre, la pâture des vautours dévorans? Ne nous occupons plus de cet être si méprisable : revenons à notre fujet.

Nous avons la plus belle récolte en grains qu'on ait vu depuis long temps ; le pain manque

presque par-tout; les bleds sont superbes, de la plus excellente qualité; le peu qu'on nous donne ne vaut rien : c'est donc la faute de l'administration.

Le royaume, à lui seul, a plus d'argent que la monié de l'Europe; il ne circule pas un écu : c'est donc le défaut de consiance; par conséquent la faure de l'administration.

On a toujours perçu les impôts. Je connois même des pays où tout 89 est payé six mois d'avance, ce qui ne s'est jamais vu. Il n'y a pas un écu, dit-on, au trésor royal; on ne paye nulle part, ou presque point; depuis un an, tous les paiemens sont tetardés ou suspendus. Qu'a-t-on fait de l'argent? Je n'en sais rien; c'est donc encore la faute de l'administration.

Vous voulez, dites-vous, secouer le joug du despousme, vous avez rudement secoué celui que vous portiez; mais vous êtes plus esclaves qu'on ne l'est chez l'Empereur de Maroc. On ne peut dire un mot sans courir les risques d'être pendu, ou d'avoir la tête tranchée sans nulle sorme de procès; on ne peut entrer ni sortir de la ville (j'écris à Paris), ni aller d'un village à un autre sans permission, à laquelle encore a-t-on sort peu d'égards, tant les ordres sont respectés; on ne peut voyager avec son

fusil ou ses pistolets pour sa sûreté personnelle, sans en avoir la permission (qu'on a de la peine à obtenir). Quand nous étions sous le despotisme, on auroit eu des canons, que perfonne ne l'eût trouvé mauvais. Bientôt il faudra une permission pout se moucher dans la rue, ou pour y cracher; ensin nous sommes dans la plus cruelle de toutes les anarchies; il n'est dans

le monde rien de pire.

Vous avez appris au foldat qu'il pouvoit violer son serment : sur-le-champ vous hui en faites prêter un autre. Son premier fut fait de la manière la plus solemnelle, la plus majestueuse au plus grand Roi de la terre; aujourd'hui, c'est à la municipalité, peut-être, d'un village. La chûte est un peu grande! Pensez-vous qu'il y sera plus fidele? Vous voulez borner son obeissance! est il bien sûr qu'il n'interprétera pas à sa manière les occasions où il devra vous obeir, ou se conduire selon son, caprice? Vous avez à craindre que vous payerez une armée, & que vous n'en aurez pas. Volla le fruit de la séduction. Quiconque séduit est toujours mal servi; Le léducteur, & le séduit, sont d'infames personnages; convenez-en.

Direz-vous qu'il falloit prévenir qu'on ne tirât l'épée contre le citoyen? Oui, sans doute,

vous auriez eu grande railon, si ce projet avoit pu être formé: mais croyez-vous, de bonne foi, parlant sérieulement, que pareille extravagance ait jamais pu sortir de la tête d'un Français? Il s'en faut de beaucoup que je sois dans le secret du cabinet : mais ce cabinet, le gouvernement, tout le royaume me le diroient, eslayeroient de m'en donner les preuves les plus convaincantes, que je leur rirois au nez, & n'en croirois pas un mot. Comment! vouloir se baigner dans le sang des Parisiens! réduire leur ville en cendres! Où seroit donc l'avantage qu'on en retireroit? Car il ne faut pas penser qu'on fasse le mal pour le seul plaisir de le faire. Ce n'est pas ordinaire. Je sais fort bien qu'il se trouve des monstres de cette nature : mais, heureusement, ce n'est pas le grand nombre, surtout en politique; & je mets en fait, que, dans tout le royaume, il n'est peut-eise pas un individu, qui ne perdît à ce que Paris fût brûle, & ses habitans égorgés, excepté les brigands, qui, brûlant d'un côté, pilleroient de l'autre. Contre ceux-là, je pense qu'on pouvoit avoir des projets; vous en avez vous-mêmes : vous invitez même les troupes à vous aider pour les expulser du royaume; mais ces troupes, aujourd'hui disciplinées dans un genre jusqu'à pre-

sent totalement inconnu, se preteront - elles à faire une chose pour laquelle vous avez tant crié que c'étoit le sang du ciroyen qu'il falloit bien se garder de verser, & laquelle chose etois l'unique qui leur avoit été commandée? Car vous ne disconviendrez pas que le premier jour, ce certain dimanche 12 juillet, il n'y avoit absolument que la canaille qui fut réunie. Il n'y avoit pas, dans toute cette redourable cohorte. un seul citoyen honnête, & toutes les portes & fenêtres des maisons étoient fermées. Je l'ai vu; de plus, j'ai vu que tous ces brigands, dans ce moment, étoient absolument dépourvus de toute arme quelconque: mais nous fommes dans un siècle où tout ess extraordinaire. L'événement qui nous occupe est neuf. Je crois même qu'il restera unique, qu'il ne sera jamais pris pour modele. Nons l'étions jadis de l'Europe entiere; mais les temps sont bien changes!

Pour rendre plus palpable ce que je viens d'avancer, essayons que ques réstexions. Voyons s'il est possible qu'on ait conseillé au Roi, de réduire Paris en cendres.

Monsieur le prince de Condé, qui pense comme un héros, comme un grand prince doir, penser qu'on a proscrit pour ses conseils prétendus : n'a-t-il pas un palais dans Paris, qui, dit on, lui coûte huit ou dix millions? It est tout meublé; toute sa maison y étoit, il n'en étoit rien sort : il me paroîtroit bien étrange qu'il eût voulu sacrifier tant de richesses pour punir les Parissens; ou qu'il n'eût pas du moins évacué son palais; car il faut croire quil n'auroit pas été ménagé au milieu de tant de flammes. Qu'on réponde à ce raisonnement.

Monfieur de prince de Conto, qui n'a jamais derogécale sang dont il fort, monsieur le maréchal de Broghe, étoient dans le même cas, ebacun relativement à leur fortune, ainsi que tous ceux diron che pour avoir conspiré; ils avoient tous leurs femmes pleuts enfans, leurs amis onleurs titres; la majeure partie y avoient leur fortube d'tout étoit dans Paris, rien n'en ëtoit forti; rien n'en devoit Portuguijet des chois tres delinterelles mais je ne creis pas qu'ils vuillent brûler leurs mailons pour incendier leurs voilins guand on voudra me perfeader il faudra me donner des raifons plus vrailembla-Best, moins groffières & moinspridieules : je lais qu'on l'a dit; je sais qu'on Peuple credule l'a cru. Ne m'a-tion pas die austi sodu ton le plus perfeade & le plus affirmatif, qu'on avoir vu metre un batil de poudre dans les carrieres, pour faite fauter tour Paris? A quor j'ai repondu qu'il en

falloit bien moins, puilqu'avec quatre livres en feroit sauter tout le royaume on a cru la chose. & l'on m'à pris pour l'homme du monde qui calculoit le mieux la force ide la poudre. Je demande si de pareils raisonnemens no sent pas pitoyables? Toutes ces betises ont été cependant imprimées & lives avec la plus grande avidités, croyant tres-positivement qu'il n'y avoit pas un seul mot qui ne sût dans la plus exacte vérité.

N'a-t-on pas dit aussi (ce qu'il salioit croite, sous peine d'être coupable du crime de lèze-Nation) que, le lendemain de la prise de la Bastille onquinze mille hommes étoient venus pour la reptendre. & qu'on avoit vu tout un régiment du hussaits escadronner dans un sou-termin qui va de la Bastille à Vincennes, qui est large comme le plus grand égout de Paris? Cependant M p'y avoit pas un soldat; mais cent mille hommes surent mis sous les armes pour aller s'opposer à cette trahison.

les On disoit aussi, très-affirmativement, qu'on avoit caché à l'abbaye Montmattre, quinze mille fusile, paysans, pour driner & vêtir de mêmes nambre de soldats, qui par ce moyen, aurojent été déguisés par aurojent été déguisés par aurojent de démoutrer l'absurdité du raisonnement.

disant qu'il ne tomboit pas sous le sens qu'on fit entrer une si grande quantité d'armes & d'habits dans une ville qu'on vouloit prendre qu'au contraire, il étoit d'usage, que la raison même l'exigeoit, d'en faite sortir tout ce qui pourroit contribuer à sa désense. N'importe, on l'a cru; on l'a imprimé; rien n'étoit si vrai con fait ensin la visite; on ne trouve pas un sussil, un pistolet, un haillon; mais la magie des aristocrates avoit rendu tout invisible; car tout existoit. Les siècles suturs croiront ils tant de rêves-creux?

Monsieur le prince de Lambesc, ne peut au moins être justissé; car il est bien démontré qu'il est entré dans le jardin des Tuileries, à cheval, sabre à la main, voulant tout tuer à lui seul, hommes, semmes, enfans, tout, sans nulle distinction. Je n'ai jamais parlé à M. le prince Lambesc; ainsi je ne puis être soupçonné de vouloir le désendre quand il a tort; mais je ne crois pas d'homme assez sou pour avoir un tel projet; je sais qu'il éroit sur la place Louis XV, où aux Champs-Elysées; qu'il a été insulté par la populace; qu'il a voulû se sauver dans les écuries du Roi; que ne pouvant passer par les rues, il est entré dans le jardin des Tuileries pour y arriver

qu'un homme a arrêté son cheval par la bride; que le prince lui a dit par trois sois de le laisser aller; que cet homme n'ayant jamais voulu lâcher prise, il a voulu lui donner un coup de sabre sur le poignet; qu'il l'a manqué, & qu'il en la blessé un autre qui ne lui faisoit rien. Sans doute, c'est un grand malheur que le coup ait porté à saux; mais je ne vois pas qu'une maladresse soit un crime, & je demande quel est celui qui, vivement poursuivi par une populace estrénée, ne punira pas, s'il le peut, quiconque l'arrêtera, pour l'empêcher de se sauver? Voilà le crime atroce de M. le prince Lambesc, qui, dans toute autre circonstance, eût été tout naturel.

Mais l'armée formidable du marechal de Broglie! ce gros train d'artillerie! dira-t-on encore que ce n'étoit pas pour des projets odieux? N'estil pas évident que c'étoit pour égorger tout Paris? le hvier à la fureur du foldat? le réduire en cendres? Qu'on donne des raisons plausibles, si l'ont peut, pour justifier une pareille atrocité.

J'ai déjà fait voir qu'il n'étoit pas possible que ce projet fût venu dans la tête de qui que ce puisse être; je le soutiens encore: je dirai maintenant que je conviens que cette armée étoit parfaitement inutile; l'artillerie d'un ridicule extrême; on

n'en avoit pas besoin; on voit que je n'ai pas le désir de slatter personne; j'écris stanchement ce que je pense. Quatre régimens dans les environs auroient suffi pour en imposer, & sinq cens hommes de bonne volonté étoient plus que suffifans pour maintenir le bon ordre dans la ville, & il n'y avoit pas un coup de sussil à tirer.

-la d'aurois fait publier que l'on prévenoit tout citques honnête de se retirer de toures les émeutes, attendu que l'on feroit main-hasse sur tous les attroupemens de brigands : personne ne se seroit exposé. Je serois entré d'ins le jardin du palais-royal; j'aurois pris le premier faileur de motions, & l'aurois fait pendre sur-lechamp à une des croisées du palais. Tous ces brillans orareurs auroient tremblé, & Paris eût été tranquille, ainsi que tout le royaume : j'aurois aussi fait pendre tous ces crieurs de libelles. menteurs & séditieux, ainsi que leurs auteurs, & j'avois pu les connoître, & ceux qui répandoient de l'argent ou des pétards pour exciter à la révolte: l'état eût été purgé de tous ces horribles monfires, & nous n'eustions pas éprouvé les malheurs que nous éprouvons. Revenons au maréchal.

Monsieur le maréchal de Broglie flatté du commandement général des troupes, dont il

éroit fort aime, a voulu faire voir une armée aue Parisiens, imaginant, je pense, intimider tous les factieux. Il ne falloit pas une armée pour cela, je viens de le démontrer : il a voulu la composer de la même manière, que si elle eût été pour être en présence de l'ennemi : voilà son tort; mais la preuve qu'il n'avoit pas d'autre projet, c'est l'inaction dans laquelle il a resté; inaction qui l'a fait appeller temporiseur. Effectivement, quarte régimens, avant qu'ils sient été séduits, auroient réduit Paris, le jour même que tous les bourgeois se sont armés, sur-tout si, comme on l'a dir, on leur en avoit promis le pillage; mais un tort réel qu'il a eu, c'est de n'avoir pas fait entrer dans Paris un régiment, dont il auroit été sûr, le jour même du renvoi de M. Necker, qui auroit été continuellement en patrouille, & qui auroit dissipé la canaille de Monmattre, à laquelle tout Paris a été en proie pendant vingt-quatre heures. Un autre de ses grands torts, c'est d'avoir souffert les horreurs qui se sont commises dans le palais-royal principal foyer de tous nos défastres; car il favoit très - bien, qu'il ne pouvoit nullement compter sur le régiment des Gardes-Françaises. Ainsi voilà toutes les prétendues trahisons expliquées, & je crois bien détruites, d'après la

railon même : qui n'y croira pas, le plait dans son aveuglement.

Monseigneur comte d'Artois est du nombre des proscrits!.... Ma plume s'arrête, je frémis, mes cheveux se dressent sur ma tête.... Quoi ! le frere de mon Roi est obligé d'aller chercher alyle en pays étranger! d'y mener la femme. ses enfans! La postérité le croira-t-elle? La Nation n'a-t-elle pas à craindre, que ce soit une tache, dont elle aura de la peine à se laver? Il ne m'appartient point d'oser justifier ce prince aimable; je sais que ses dépenses ont été excessives, que le seu de la jeunesse, son cœur senfible & trop généreux l'ont souvent porté à méconnoître le prix de l'or; qu'il l'a peut-être trop prodigué; mais pour ses sentimens je défie que prince en air eu de plus nobles : c'est un franc & loyal gentilhomme; tel enfin, qu'un prince doit être : son ame est grande & toujours incapable d'une bassesse; tout prince qui ne pense pas ainsi, est le plus vil de tous les hommes.

Je crois bien qu'il aura conseillé au Roi, son frere, d'être Roi; je le lui aurois conseillé moimême, je le lui conseillerois encore; mais où est donc le crime de vouloir qu'un Roi ne se laisse point détrôner par une indigne cabale de factieux, dont le chef a l'ame si basse qu'il n'ose se montrer à visage découvert, qui ne connoît que la basse intrigue, mal concertée, ou la lâcheté perce de toures parts; qui n'a pour compagnons que des brigands, qui l'assassineront lui-même, quand il ne les paiera plus, ou qu'ils connoîtront les maux qu'il a causés. Voilà le sort des traîtres.

Ouvrez donc les yeux, Français! voyez les choses telles qu'elles sont.

Voyons sans siel & sans critique les Districts de Paris, qu'on appelle les Communes, & que je crois ne devoir connoître que sous la dénomination que le Roi leur a donnée: ils sont ciroyens comme moi; ils sont Français, ils sont mes freres; si je dois condamner leur erreur, je dois dire que le cœur ne la partage pas; il est bon, mais ils étoient aveugles: il faut les plaindre.

Il est bon d'observer, pour ceux qui ne connoissent pas la maniere dont Paris a été convoqué, que ces Districts n'étoient composés que des électeurs du Tiers. Ces électeurs avoient été choisis par le grand nombre, & réduirs à une certaine quantité, lesquels ont nommé les députés dudit Tiers. Ce sont les seuls qui se sont assemblés; le clergé & la noblesse ont été comtes pour rien; il y avoit long-temps qu'on les regardoit ainsi aux Etats-Généraux.

Enfin, le lundi 13, Paris étant encore à la merci des brigands, ce qui viaiment étoit tres effrayant, tous les Diffricts s'assemblerent, & ordonnerent à tous les bourgeois de s'aimer pour leur propre défenle; ce qui fut fait en moins de quatre heures de temps, & qui doit leur faire à jamais un honneur infini : aussi tôt les patroudles furent établies, les brigands dont la plupart avoient pris des armes chez tous les fourbisseurs, même au garde-meuble, chez le Roi, où ils avoient piis des armes très-curieules & d'un grand prix, furent désarmés, (on a tout remis au garde-meuble), plusieurs chassés de Paris, les plus scélérats pendus sur-le-champ; enfin cent mille hommes, au moins, rendirent dans vingt-quatre heures, Paris aussi tranquille qu'il l'a jamais été. S'ils s'en fussent tenus là, sans doute on ne pouvoit que les approuver: mais les têtes se montèrent, & pour avoir voulu passer les bornes, ils se sont égarés.

Tous n'avoient point de fufils; mais tous étoient armés de fabres, pistolets & épées, & ils furent aux Invalides, s'emparerent de tous les canons & autres armes quelconques, ne laisserent pas une épée à ces vieux véterans.

Ils furent flattés de ce succès, qui, cependant n'en étoit pas un, puisqu'on ne leur fit pas la plus penie rélistance, pas seulement la plus penie représentation. Tout fut ouvert. On laissa tout faire. Ils se porterent ensuite, dans le même moment, à la Bastille, qui étou imprenable, si elle avoit été défendue. M. Delaunay, fon gouverneur, qui, dans cette occasion, n'a montré ni bravoure ni talens, leur parle; on ne l'entend pas on baisse les ponts, on entre; il perd la tête, fait tirer du canon chargé à mitraille sur ceux qui font entres, fait relever les ponts, les fait rebaisser. La cohue entre, le fort est pris, on s'empare de toutes les armes, des canons, des munitions de guerre, on délivre les prisonniers : le gouverneur est traîné à la place de Grève, on le massacre, a nsi que le m jor, & M. de Flesselles. prévôt des marchands, qu'on soupconne de trahison (on l'a justifié depuis); on leur coupe la tête; on les porte en triomphe au bout d'une pique dans le Palais-Royal; on crie victoire! les Parisiens sont un peuple de héros, qui, dans deux heures, ont pris deux forts, dont l'un étoit imprenable : il est vrai que les portes étoient ouvertes par-tout; mais n'importe, ils ont sauvé l'Etat. Le lendemain on a travaillé à démolir la Bastille, qu'on veut raser entierement. Voilà la

chose telle qu'elle s'est passée : ceci prête à beaucoup de réslexions.

Si les Parissens n'avoient fait que s'armer pour leur propre défense contre des brigands, puilq'on n' les defendoit pas, rien n'étoit si naturel; ils l'étoient suffisamment, puisqu'ils les avoient déjà expulsés, mais prendre les Invalides, la Bastille...! Je ne prononcerzi pas ; je laisse juger le lecteur impartial & de sang-froid. Je me permettrai, pourtant, de dire que, si le Roi m'avoit confie la Bastille, je serois mort sous ses ruines, croyant emporter dans ma tombe l'estime de mes concitoyens. Quant aux Invalides, je conviens que ce n'est pas une place forte; mais j'aurois eu bien de la peine à regarder comme amis des gens qui auroient voulu m'enlever mes canons & autres aimes, pour s'en servir contre des Français. Le Roi n'avoit point déclaré la guerre aux Parisiens; il les avoit, au contraire, assurés qu'il étoit bien loin d'avoir des projets contre la ville, qu'il ne vouloit qu'assurer la tranquillité publique, qui depuis long-temps étoit troublée, ce que personne n'ignoroit. D'ailleurs les troupes commençoient à se retirer dans leun qua tiers. Poursuivons toujours sans amertume, & toujours dans la plus exacte vérité.

Le Roi voyant que tous les sacrifices qu'i

voient rien produit, que les malheurs augmentoient chaque jour, il se décide à aller seul, avec
ses deux freres, aux etats généraux; il seur dit
qu'il vient se mettre au milieu des Représentans
de tout son peuple; il les invite à trouver des
moyens de le rendre heureux, de faire renaître
la tranquillité publique; que puisqu'on desire
le renvoi des troupes, il les renvoie, (elles
furent effectivement renvoyées), & qu'il ratissoit
d'avance tout ce qu'ils avoient fait, & tout ce
qu'ils seroient à l'avenir, tant il compte sur seur
zele, seur amour, seur sidelité pour la Nation
& pour sa propre personne. Un Roi peut-il faire
quelque chose de plus?

Cette démarche ayant été de toute nullité, le lur-lendemain il vient à Paris, dépouillé de tout appareil de puissance, sans gardes, sans suite, escorté seulement par la milice bourgeoilé de Versailles, qui, à l'instar de la capitale, en avoit aussi formé une (il ne l'avoit pas demandée); elle le remit à relle de Paris à une certaine distance de la ville; il arrive; près de deux cent mille hommes sont lous les armes, le sussi chargé à balle; plusieurs en avoient de très mauvais, qui partoient seuls, même au repos (il arriva des accidens; des personnes surent tuées). La majeure partie de cette

milice ne connoissoit pas le maniement des armes, on n'avoit pas encore eu le temps de la composer toute de gens connus. Il n'y avoit pas un soldat dans les environs de Paris; cependant toutes les avenues, les places, les débouchés des rues étoient aussi hérissés de canons chargés à mitraille, ou à boulets; désense expresse de crier un seul vive le roi : je l'ai entendu désendre dans les rangs; aussi l'ordre sut-il ponctuellement observé.

Sa Majesté arrive enfin à la maison de Ville; on lui sit un discours que chacun sentit selon qu'il étoit organisé, & l'on sait que depuis long-temps les opinions sont disserentes : on lui présente une cocarde (que tout le monde portoit), il la prit; on décide, ce jour même, que sur les ruines de son château de la Bassille, qu'on venoit de lui prendre, il seroit érigé une statue à Louis XVI, avec cette inscription, DE RESTAURATEUR DE LA LIBERTÉ: ensin, le soit, à son retour, un Peuple innombrable oublie les ordres du matin, se livre aux mouvemens de son cœur, plaint le sort d'un Monarque si bon, si facile, & crie à tue tête, vive le Roi: tout ce bon Peuple s'attendrit: jamais scene ne sut plus touchante.

M. Bailly avoit alors remplacé M. de Fleffelles; il est vrai que le Roi ne fut pas consulté,

mais il l'approuva. Il lui succéda sous la dénomination de Maire; celle de prévôt des marchands ne convenant plus aux marchands, échevins de la ville. Monsieur de la Fayette, gendre de la maison de Noailles, laquelle maison, comme tout le monde sait, est depuis long-temps comblée, ainsi que lui, des bienfaits du Roi, étoit commandant de la milice bourgeoise (qu'elle s'étoit aussi nommé elle-même).

Deux jours avant la nomination, il avoit fait, aux Etats-Généraux, une motion, portant en substance, que, pour qu'un peuple soit libre, il n'a qu'à le vouloir: plusieurs comprirent qu'il vouloit faire du royaume une république; ce qui fut très-applaudi. Il demanda encore, avec beaucoup de chaleur, la liberté indéfinie de la presse. Monsieur de Lally-Tolendal prit aussitôt la parole, & réfuta parfaitement cette motion, d'après tous les bons principes; il fut aussi très-vivement applaudi. Je l'ai vu, je l'ai entendu; ainsi; le pour & le contre eurent, dans le même moment, le plus grand succès. Et Monsieur de la Fayette, deux jours après, fut nommé chef de la milice bourgeoise, dans laquelle milice sont plusieurs conseillers au parlement, plusieurs chevaliers de Saint-Louis, des colonels, de maréchaux-de-camp. ... sis y hour composite que e

Eh bien, François! mes chers concitoyens, ouvrirez-vous enfin les yeux? Voire Roi n'a plus de puillance : vous vivez dans la plus cruelle des anarchies : vous en avez éprouvé dejà les plus funestes effets! Quand reviendrez - vous d'une erreur qui vous coûte si cher? n'écarte-rez-vous point tant d'épaisses ténebres, qu'il vous seroit si facile de dissiper? Disons comme M. de la Fayette, vous n'avez qu'à le vousoir.

Il n'est pas étonnant que cette nouvelle administration, tout à fait étrangère à la chôse n'ait pas encore acquis toutes les connoissances nécessaires pour diriger une si importante machine : aussi tout va-t-il horriblement mal. Les substitutes sont teujours au moment de manquer absolument : les boulangers sont continuellement persécutes : s'ils n'ont pas des farines, ont dit qu'ils les cachent; on veut les malfacrer : s'ils en ont quatre sacs, on dit qu'ils sont accapareurs, & courent encore les risques de perdre la vie. Le peuple est toujours prêt à se révolter. Chaque jour il paroît des écrits affreux pour l'exciter davantage. Ce sont toujours les aristocrates qu'on accuse.

dans Paris, tous excedes de fatigue, & l'on ne s'apperçoit pas qu'il y ait une police.

Enfin, le lundi matin, 5 octobre, deux ou grois cents femmes du fauxbourg Saint Ang toine (qu'on avoit ameutées), le portent lans armes à l'Hôtel-de-Ville pour demander du pain. Tout le monde est effrayé! Elles disent qu'elles vont à Versailles en demander au Roi. Des briganos le joignent à elles avec des piques. des bâtons, ou autres armes. On bat la générale dans toute la ville. Tout le monde se met fous les armes. On va, on vient, on court, on ne sait ce qu'on fait, on ne sait ce qu'on veut. Nulle disposition, nul projet. On dit qu'il faut eller chercher le roi à Versailles, pour le garder à Paris, & qu'alors les substitances ne manqueront plus. Toute la journée se passe ainsi. Les femmes, dès le matin, s'étoient toutes portées à la piace de Louis XV, ou aux Champs-Elysées, pour faire l'avant-garde de cette armée, demandant continuellement qu'on se joigne à elles, afin de partir. Enfin, le soir, à fix heures, les troupes, au nombre de vingtmille, se mettent en marche, en trainant avec elles un train considérable de grosse artillerie. Le régiment des Gardes-Françaises, tous les foldats qui avoient quitté leurs drapeaux des différens régimens, faisant en tout six mille hommes, qu'on appelle troupes soldées, mar-

chent à la tête de la colonne qui se joint aux femmes, qui en font effectivement l'avantgarde : on arrive bien avant dans la nuir à Versailles : on court au château : la populace entre fans nulle réfistance : on massacre quesques Gardesdu-Corps, (qui ne se défendoient pas) : on coupe la tête à deux : (on les porta le lendemain en triomphe, au bout d'une lance, dans tout Paris, & au Palais Royal): on entre dans la chambre de la Reine, [qui fut heureusement avertie par les Gardes du Corps 7, & qui eut à peine le temps de se sauver, présque en chemife. Un malheureux forcene ouvre fon lie avec sa lance, & reste fort surpris de ne plus la trouver..... Pourra-t-on lire ce trait sans fremir?

Les Gardes Françailes furent en arrivant s'emparer de tous les postes qu'ils avoient occupés avant qu'ils fussent dans la milice bourgeoise, avant qu'ils fussent dans la milice bourgeoise, a prirent sous leur protection les Gardes du-Corps, qui, sans celà, eussent été tous massacrés. Mais on les désarma tous : la plupart surent démontés, & leurs chevaux volés. Enfin, le lendemain mardi 6, le Roi, la Reine, monsieur le Dauphin, Monsieur & Madame, & madame Élisabeth, surent menés à Paris, la sept heures du soir, au milieu de tout ce cor-

tege. On y voyoir les Gardes du Corps à pied, à cheval, le tout mêlé avec la milice bourgeoise à ainsi que les Cent Suisses de la garde, & Leurs Majestes, ainsi que la samille royale nommée ci-dessus, après avoir été à l'hôtel-de-ville, sur rent conduits au château des Tuileries, où l'on n'avoit pas eu le tems de rien préparer pour les y recevoir. Monsieur & Madame allerent au Euxembourg.

fonctions. Le Roi est gardé par les Gardes Françaises. Leurs officiers sont de leur choix, la plupart pris parmi eux. Voilà le sort du premier

pour l'arche et l'on ne va shom ub supraform

prétente qu'on donne à cette démarche si extraordinaire; mais je crains que le monde méchant ne foit pas pleinement convaincu.

On dir que la milice bourgeoile ne s'est portée à Vorsailles que pour conserver les jours de Leurs Majestés, qui étoient menacés par cette populace de Paris. Il est à craindre qu'on diraque si elle avoit eu autant de zele; pourquoi, avec trente mille hommes, n'avoir pas dissipée cette populace qui étoit si peu nombreuse? Pourquoi cette populace, si elle avoit eu ce projet à elle seule, auroit-elle attendu tout le jour à la

place de Louis XV & aux Champs Elisées?
Pourquoi cette milice si bien intentionnée
a-t-elle fait marcher cette même populace en
avant-garde? Toutes ces choses se présentent
à l'esprit.

Si l'on ne donne quelque puissante raison qui éclaire parsaitement sur les véritables intentions des administrateurs, on sera tenté de croire que, dès long-temps, le projet étoit formé de mettre le Roi en leur puissance, persuadant au peuple que lui ou son conseil rerenoient toutes les subsistances. Il est certain que toutes les subsistances. Il est certain que toutes les apparences font croire qu'il est en captivité; car pour l'ordinaire, on ne va pas de nuit (sans prévenir) avec vingt mille hommes & du g os canon, inviter son Roi de venir dans sa capitale.

La politique aussi de faire, sur le champ abonder cette grande quantité de pain chez tous les boulangers, n'a pas paru adroite. On cut dit que Sa Maj sté avoit po té dans sa voiture au moins vingt mille sacs de saune. Le peuple crédule l'a cependant cru; mais les gens habiles l'ont vu tout différemment.

Quiuze jours après l'arrivée du Roi, la diferre des farines s'est fair sentir tout naturellement par l'insuffisance des lumieres qu'il faut pour

cette grande administration. Quelques briguans se révoltent encore. On va chez un malheureux boulanger, on le traîne à la ville. Il y est pleinement justifié. On le réconnoît pour le plus honnête homme de Paris, & il l'étoir. Il a fair je ne lais combien de sacrisses pour sournir du pain. N'importe, on le pend, on lui coupe la tête, on la promene, selon l'usage, dans Paris, au milieu de ces trente mille milices bourgeoises, qui trouvent la chose horrible, & qui n'osent l'empêcher. Eh bien, Français! faut il encore vous aider dans vos réslexions, je ne m'en permettrai pas.

Paris est toujours à la veille de mourir de faim. On accuse toujours les aristocrates. C'est le grand mot; il est dans la bouche de tout le monde, & personne ne l'entend. N'importe, on cherche toujours ces aristocrates, on ne les trouve pas : on ne fauroit les trouver, puilqu'ils n'ont jamais existé. Mais peut-être qu'un jour on voudra bien ouvrir les yeux, & voir les choses telles qu'elles sont. Certainement elles sont on ne peut pas plus claires. 1°. C'est que les provinces refusent leurs secours; ce qui prouve qu'elles ne pensent pas comme Paris. Il y auroit cependant de la temérité à croire qu'elles ne pensent pas bien pour cela; 2° c'est que de

tout temps il est reconnu que; dans l'administration de la ville, la partie des subsissances est la plus difficile de toutes. Elle tient à une infinité de branches qui se divisent & se subdivisent à l'infini. Si la plus petite vient à se rompre, toute la machine est détraquée. Il y avoit quantité de commis dans ces bureaux, qui, depuis quarante ans, s'en occupoient continellement, & chaque jour ils acquéroient de nouvelles connoissances. On a tout renvoyé. Deux grands hommes font arrivés : l'un a fait le voyage de l'Amérique : on dir que c'est un héros, ce qui ne feroit pas encore un administrateur : l'autre a passé sa vie à mesurer avec ses compas & ses Junettes les distances de la terre à la lune. Je ne vois pas encore que ce soit des titres pour bien administrer les subsistances d'une ville immense. Il y a bien encore les communes; mais ce sont des marchands bijoutiers, des orsevres, des épiciers, des marchands de draps, d'étoffes, de papiers, &c. &c. &c.; tous fort honnêtes gens, fort habiles dans lenr métier, mais qui n'est pas relatif aux farines ni au pain. Il y a bien aussi des avocats, peutêtre quelques procureurs. La chicane en nourrit bien quelques-uns, mais elle fair mourir de faim le grand nombre. Je ne dis là rien de neuf.

Il faut encore observer que, malgre la grande habitude qu'il falloit pour affurer les subsissances d'une aussi grande ville que Paris, le gouvernement faisoit des sacrifices inouis pour procurer des grains, & pour dédommager les boulangers, afin qu'il donnaffent le pain à meilleur marche qu'il n'est dans tout le royaume, à cause de cette immense quantité de bas peuple. Aujourd'hui on a ôté toute puissance & toute reflource au gouvernement. La Ville elle-même s'est ruinée en extravagances (c'est ainsi que je caractérise les dépenses faites depuis la révolution; peut-être y auroit-il une autre expression), & à ruiné tous ses habitans, & l'on ne veut pas voir que les provinces n'apporteront plus leurs grains, ni même les fermiere des environs, pour les vendre beaucoup audessus de leur valeur; que les boulangers ne font pas affez riches ni affez dupes pour achetor du bled fort cher. & vendre du pain fort bon marché. On ne veut rien voir de tout cela; on veut avoir le pain pour rien, n'importe d'où il vienne, ou pendre les boulangers & les aristocrates, qui sont des treîtres. Ceux-ci, on ne les trouve pas tant; leur inexistence les tient cachés. Eh bien? Parisiens, vous-mêmes, mes chers concitoyens, qui fûtes toujours bons. mais toujours trop crédules, n'ouvrisez-vous pas enfin les yeux? Ouvrez-les; croyez-moi, ou vous resterez ruinés sans ressource. Votre ville, qui n'est opulente que par le grand concours des étrangers, deviendra déserte: vous serez accablés de mille maux; vos maîtres n'ont nulle espece de connoissance en administration; chaque jour ils vous le prouvent; ils perdent leur temps dans les districts; vous en avez un nombre infini, & tous dissérent entieux, parce que chacen veut faire ses loix, que tous ensemble n'ont pas un législateur.

Ils passent leur temps en minuties, en vains debats. Rien ne sauroit réussir. Pour couvrir leur incapacité (quoique d'ailleurs, fort honnêtes gens), ils vous disent qu'il y a des traîtres; tout leur fait ombrage; une cocarde plus ou moins nuancée les inquiete. N'en a-t-on pas du tout, on vous force d'en prendre, où l'on vous arrête. Il n'est plus permis de sorut bors des barrieres; les troupes sont continuellement sous les armes; pour passer des tevues; pour aller & venir, toujours sans nul objet, & le résultat, c'est qu'il n'y a point de police.

On refuse de tirer sur des brigands qui sont mille ravages, qui massacrent eux-mêmes vos

concitoyens, & l'on a toujours mille canons tout prêts pour aller contre un ennemi qui n'existe pas; & celui qu'on suppose, ce sont des Francais leurs frères, leurs pères, qui ne penseroient pas comme eux. Vous dis je un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité?

Jerons un coup-d'œil sur les Etats-Généraux; voyons leur composition; voyons ce qu'ils sont ce qu'ils ont produit; peut - être en tireronsnous des faisceaux de lumieres, qui porteront le grand jour dans toutes les parties de the of the way way a remarking or

royaume.

Je crois devoir commencer par faire observer que les Etats - Généraux font fans doute une affemblée très - respectable; puisque c'est une affemblée qu'on peur nommer d'ambaffadeurs. Dans cette qualité, leur personne est sacrée; mais ils ne font pas autant que leurs maîtres qui les ont envoyés; & ces maîtres, c'est la Nation : c'est elle qui les a revêtus de pouvoirs du'elle a déterminés à son gré; qu'elle peut 1évoquer de même, & je prétends qu'il ne leur est pas permis, sous tel prétexte que ce soit; de s'ecarter en rien des instructions qui leur ont été données, ou chaque individu, qui a concouru à les nommer, est en droit de leur en demander raison. D'ailteurs, si leur devoir

ne les retient pas affez, l'honneur leur en impose la loi, par de serment solemnel qu'ils ont fait entre nos mains. Je dis de plus, un député qui se croit un roi n'est cependant pas aurant, quand il est en fonctions, qu'un simple citoyen qui a pu l'élire, puisqu'il n'est que son fondé de procuration, & que même il ne dui est pas permis de s'occuper de ses propres intérêts: ils sont & doivent être nuls. Il ne doit s'occuper que de ceux de ses commettans, aux quels tout son temps appartient. Il est payé pour cela : &, comme je viens de le dire, il a fait le serment de suivre, en tout, les ordres absolus qui lui sont prescrits. J'ajoute encore, qu'il ne peut & ne doit accepter de place ni de dignité, hors desdits états, sans en avoir obtenu la permission de ses commettans, & qu'il ne soit délié par eux du serment qu'il leur a fait, ou bien toutes les loix de l'honneur & de la probité sont violées.

Je m'attends bien qu'on dira qu'un simple citoyen, qu'un simple électeur n'est rien: cela peut être; mais il a le droit d'inviter tous ses concitoyens, tous ses co-électeurs de s'assembler & de reprendre toute leur puissance, afin de révoquer leurs pouvoirs dont on a abusé.

Je dois dire aussi que, d'après la constitution du royaume

royaume, constitution aussi ancienne que lui, qui est dans toute la vigueur, jusqu'à ce qu'il en air un autre qui l'anéantisse, que le Rorseul avoit le droit de convoquer les Etats-Généraux. Je demande s'il les a convoques pour que l'on détruise sa puissance? & si nous les avons nommés pour qu'ils culbutent tour? D'après ces deux principes, continuons à développer notre idée.

Si le Roi avoit seul le droit de convoquer les États-Géneraux, il pouvoit seul en indiquer la forme. C'est ce qu'il a fait par son réglement pour l'exécution de ses lettres de convocation, du 24 janvier dernier. Il l'a fait parvenir à tous les bailliages dans toute l'étendue du Royaume, c'étoit pour qu'on s'y conformât. Il n'a pas été suivi; première insurrection.

Il avoit espéré que la voix de la conscience auroit seu e été écoutée dans le choix des députés aux Etars-Généraux. Cependant, vous le savez tous, dans presque toutes ses provinces, la cabale & l'intrigue ont captivé la majeure partie des suffrages. Combien n'y en à t-il pas qui ont couru de bailliage en bailliage, portant cinquante, soixante procurations, répandant de l'argent, faisant de belles promesses ou de grandes menaces! Tous les moyens étoient

mis en usage, ce dont tout le monde s'est apperçu; aussi juroit-on beaucoup après les procutations; & qui sont enfin parvenus à se faire élire? Vous n'êtes donc pas légalement reprédentés, ni selon votre vœu; seur composition est donc illégale & vicieuse? Arrêtons-nous un

mement sur cette composition.

Des l'instant que l'on sentit qu'il n'étoit plus possible de refuser les Etats-Généraux, on chercha à diviser tout le Royaume, en demandant toutes les opinions. Tout le monde sait que c'est le moyen le plus sûr, puisqu'il y en a autant que d'individus, & que chacun tient à la sienne; auss parut il une foule d'écrits, plus ridicules les uns que les autres : on n'en tint nul compte, jamais on n'en eut le projet; mais on avoit celui d'en venir où nous sommes. Peut-être croyoiton que les choses n'iroient pas si loin; je veux bien le croire. Enfin, après de longs débats, pour savoir si l'on admettroit à ces Etats un nombre égal de chaque ordre, ou si le tiers à lui seul seroit aussi nombreux que les deux autres ensemble, ce dernier avis passa; mais comme on vouloit détruire entierement la noblesse. qu'on craignoit de ne pas y réussir, si elle se réunissoit au clergé, ce qui auroit fait une égale balance, on s'avifa de composer ce deroier de tous les curés de villages; la plupart fils de chauderonnie:s ou de cordonniers, qui à peine savent lire dans leurs bréviaires, qui ne sont qu'à la portion congrue; & puis on a donné cette foulle de procurations pour accaparer toutes les voix; ensorte qu'on peut dire avec verité que la véritable noblesse & le véritable clergé réunis, ne font pas un sixieme des Etats-Genéraux : le Tiers a donc les cinq autres fixiemes: joignez à cela les avocats & les procu eurs, accoutumés à défendre quelquefois en un jour le pour & le contre, toujours de la ma jete la plus indécente : il faut encore comprendre le clergé & la noblesse qui ont abandonné leurs corps pour passer au Tiers; ainsi que ceux qui tiennent tout des bienfaits du Roi. qui, les premiers, ont été contre : voila comment sont composés les Représentans de la premiere Nation du monde : je défie qui que ce puisse être, de prouver le contraire.

Le Roi n'avoit convoqué les Etats-Généraux, qu'afin de pourvoir aux besoins pressans de l'Etat, de les consulter sur la réforme qu'il se proposoit de faire sur tous les dissérens abus qui se sont glissés dans toutes les parties de l'administration (ce qui étoit bien sage), mais non pour recevoir des Loix. Un très petit nom-

Ca

bre de députés (qui se sont arrogés tout le pouvoir) connus par leurs écrits menteurs & séditieux, ou leurs intrigues basses & fatigantes pour se faire élire, veulent en donner à tout le royaume! Français! nobles & vaillans Français, le souffrirez-vous?

Quand le Roi monta sur le trône, ne trouvat-il pas des loix établies? Ces loix n'ont elles pas rendu l'Etat florissant & rédoutable à ses ennemis pendant quatorze cents ans? N'at-il pas juré-aux pieds des Autels, devant la Nation, qu'il les maintiendroit? & l'on veut aujourd'hui rendre le Roi parjure, détruire des loix qui nous faisoient vivre heureux, pour en substituer de nouvelles que la discorde aura dictées, & que la crainte aura fait adopter? Ah! Français! dans quels affreux abîmes allez-vous vous précipiter!

Le Roi avoit ordonné que tous les députés feroient munis d'instructions & pouvoirs généraux & sussiler & consentir sur tout ce qui est énoncé dans ses lettres de convocation; n'ul n'en est pourvu; tous ont des pouvoirs si limités, qu'ils sont dans l'impossibilité de rien consentir ni de rien opérer légalement. Je sais que plussieurs se sont pourvus de nouveaux pouvoirs

pardevers leurs bailliages; mais ces bailliages étoient-ils affemblés ponr faire ces changemens, comme ils l'étoient quand ils ont donné leurs ordres?

Les deux premiers ordres, du moins la majeure partie, ont fait serment, d'après le vœu de leurs commettans, de ne délibérer que par ordre. Le Tiers a pris les mêmes engagemens pour ne délibérer que par tête, les trois ordres réunis. Il n'est donc plus possible de rien faire, ou des sermens seront violés. Alors, qui pourra se soumettre à ce qu'auront décidé de tels représentans? & quelle consiance peuvent - ils inspirer?...

Enfin, le Royaume est composé de trois ordres, qui tous librement doivent délibérer; &
ce n'est que le consentement unanimes de trois,
conjointement avec le Roi, qui fait la loi aujourd'hui; ce n'est que le Tiers, qui, à lui tout
seul, s'est constitué la Nation; ce qui est bien
loin d'être le vœu de leurs sages & vertueux
commestans; ils aiment trop la justice. Peuventils donc saire un réglement quelconque, qui soit
légal? François! j'en appelle à votre équité, qui
suit toujours franche & loyale.

Dira-1-on que les trois ordres sont maintenant séunis? S'ils le sont, quant à leurs personnes,

d'ailleurs peuvent-ils prendre sur eux (ainsi que je l'ai déjà dit), d'outre-passer en ren leurs cahiers & leurs instructions? Dans ce cas, ils sont révoqués de droit.

Si les derniers passes au Tiers ont cedé, c'est parce qu'ils se som vus menaces de perir par le fer, ou dans les flammes; ce qu'on ne peut se dissimuler, par les sacrifices mouis & imparicables qu'ils ont fait pour se soustraire euxmêmes aux horreurs qui se sont tramées & commifes à Paris dans le Palais-royal, ou toute la plus vile populace se réunissoit pour se livrer à la licence la plus effrénée. Et l'assemblée des Etats-Genéraux, aprés avoir ôté au Roi les moyens de punir, bien loin de réprimer ce défordre si scandaleux, à reçu des députations de ces forcenes. (M. Bailly en étoit alors président) Je veux croire que c'est par crainte; mais alors les Etats-Genéraux ne sont donc pas libres? Sils ne le font pas, ce qu'ils feront peut-il passer pour une loi? Voilà le fruit de tous les libelles & écrits séditieux qu'ils onr autoriles par leur demande indiscrette de la liberté indéfinie de la presse, quils ont même prise, sans qu'elle fût accordes; & cette liberté si grande n'est pourtant que pour les écrits incendiaires; tout autre est dangereux [pour lon auteur. Tout mon corps frémit.

Enfin, les Etats-Généraux, quoiqu'illégalement affemblés, ont-ils du moins produit quelque bien? Nul. Au contraire, le royaume est partout en combustion depuis qu'ils sont assembles; toutes les propriétés sont attaquées ou détruites; nul citoyen n'est en sureté ; il n'y a plus d'asyle nulle part. Plusieurs têtes qui n'étoient point coupables, ont été coupées sans nulle forme de procès. Un criminel sur l'échaffaud juridiquement condamné, est délivré à Versailles. sous les yeux du Roi, devant les Etats-Généraux assemblés; & ce criminel.... avoit assassiné son pere... Crime pour lequel les plus grands légiflateurs de la terre n'avoient ofé prononcer de peine, tant ils étoient persuadés qu'il ne pouvoit exister dans la nature. Français, je m'arrête ... mon fang se glace dans mes veines. Mes cheveux s'heriffent für ma tête.

Jamais les siecles passés, jamais les siecles futurs n'ont vu, ni ne verront les abominations qui se passent aujourd'hui. Les Etats-Généraux ne sont donc qu'horriblement désastreux.

La Nation Française, la plus belle, la plus genéreuse de la terre, est-elle dignement repré-

e de corre de cir.

sentée. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'aller aux Etars-Generaux. On ne pourra pas en rapporter la haute idée que Cinéas avoit conçue du peuple Romain, lorsque, revenant de son ambassade, il dit à Pyrihus, que Rome lui avoit paru un temple, & le Senat une assemblee de Rois; mais au contraire, on sera indigné de voir tout ce qui s'y passe. On diroit que c'est une assemblée des halles. Tout s'y passe dans le tumulte le plus affreux; personne ne s'entend; tout le monde parle à la fois, sans nul égard les uns pour les autres. On s'y dit des choses que l'homme le moins délicat ne souffriroit pas; on s'apostrophe; personne ne s'offense, personne n'est ami, & tous sont divisés. Voilà nos augustes représentans.

On dira, sans doute, que ma plume écrit des vérités toutes nues, sans nul déguisement; je consens même qu'on dise que j'écris en maître irrité. Oui, Français, voilà la qualité que nous avons tous le droit de prendre. Je le sais d'autant plus, qu'ayant été l'un des commissaires pour la rédaction des cahiers d'un des plus grands bailliages du royaume, je sais que ce sont nos ordres absolus que nous leur avons donnés, qu'ils ont juré de suivre, & qu'ils ne suivent pas.

On croiroit peut-être qu'on parle avec respect

à révolter un Français. Je n'en citerai qu'un exemple, tant je répugne à retracer une licence qui dégrade l'homme policé: mais n'oubliez jamais, & vous le favez tous, que quiconque offense un Roi, a déja fait injure à la Nation, qui doit se venger.

Séance du 18 septembre. Le Roi ayant fait sa réponse sur la sanction que les états lui demandoient, sur leurs arrêtés du 4 août & jours suivans, avec une modération, une sagesse, des égards. j'ose dire; que je n'aurois pas eu à sa place; M. le Chapelier a fait sur cette réponse, la motion la plus indécente? la plus déplacée qu'on ait jamais faite. Sur cela, M. le Vicomte de Mirabeau a repliqué de la maniere la plus convenable & la plus raisonnable possible. Alors le comte son frere prit la parole, & dit, (après avoir approuyé la motion de M. le Chapelier):

êtes trompé sur la nature de nos demandes.

Nous n'avons pas entendu vous demander des avis : nous vous avons démandé votre sanction : la justice & les circonstances la rendent nécestaites. (Feuilles de Versailles ; du 19 septembre 1789, No 49.) Je demande si jamais un

sujet s'est permis de proposer de parler ainsi & son Roi; & si quelqu'un souffroit que qui que ce puisse: lui dit que ce n'est pas son avis qu'on demande, & si le Roi n'a pas le droit de le donner? Voilà cependant les termes peu menages dont on se seit à l'Assemblée: voilà quels sont les orateurs qui dirigent tous les gens fages, & il y en a beaucoup ! plusieurs, dans les trois ordres, étant retenus aux véritables principes, n'osent rien dire. & le ciel ne lance pas son tonnerre! .. Mais ces gens sages & vertueux, qui gémissent de tant de désoidres, qui font le plus grand nombre, serventils leur commettans par leur craintive inaction? Ils ont oublie qu'ils étoient Français; lorsqu'en tremblant, il se sont mis sous le joug.

Eh bien, Français! n'ouvrirez-vous pas les yeux? Permettrez-vous long-temps qu'on vous avilisse ainsi aux yeux de toutes les nations? Je crois vous avoir suffisamment démontré l'illégalité de ces états, les torts énormes qu'ils ont envers vous, les malheurs qu'il vous ont causés: vous le sentez tous; car il n'est pas un seul individu dans le royaume; qui ne soit en souffrance. L'histoire nous sournit des exemples d'Empires détruits, de trônes renverses;

mais ce que les uns perdoient, les autres le gagnoient. Aujourd'hui personne ne gagne, & depuis le Roi jusqu'au mendiant, tout le monde perd. Le mendiant meurt de saim, ne trouvant plus de superflu chez personne; chacua craint de manquer bientôt du nécessaire indispensable. On n'a jamais vu rien de pareil.

Français, les temps sont arrivés. Si les malheurs ont quelquesois conduit à l'indépendance, les malheurs doivent vous faire rentrer dans vos droits & vos devoirs. Assemblez-vous par bailliages dans toutes les provinces, comme vous l'étiez quand vous avez nommé vos députés; ou se ulement par chaque communauté, & tous les notables du lieu sans distinction d'ordre; n'admettez plus de procuration, & révoquez vos pouvoirs; prononcez que vous ne voulez plus d'Etats-Généraux,

Suppliez le Roi de vouloir bien reprendre sa puissance, & promettez-lui tout secours; demandez lui de reformer les abus, ainsi qu'il en avoit le projet; sournissez-lui, vous mêmes, des moyens pour y parvenir, si vous croyez en avoir de bons; demandez-lui de vouloir tenir tous les changemens qu'il a pris lors de la séance royale du 23 juin dernier. & la responsabilité des rende heureux.

Les hommes sont saits pour être gouvernes, les Français plus qu'aucune autre nation; mais c'est un Roi qu'il faut.

Vous, Messieurs des Parlemens, faut-il vous rappeller ces tens fi glorieux où vous donniez tant de preuves de votre zele, de votre amour, de votre fidélité pour vos Rois, & pour le mainrien intact de la monarchie? Vous dormez quand l'Etat est au moment de sa chûte, quand mille démons cherchent à le détruire de fond en comble! Reveillez-vous; qu'un beau zele vous ra-/ mme; montrez-nous tant de vertus, que nous foyions forces d'oublier vos anciens torts; on ne peut le dissimuler que vous en avez, n'eussiez vous que celui d'avoir demandé les Etats-Généraux; c'en est assez, Je sais qu'une suite de méchans ministres vous ont vivement tourmentés, que, peut-être, ils vous ont forcés à les demander; mais de vrais magistrats restent roujours sans reproche & toujours respectueusement inébranlables.

Reprenez tous, en un même jour, vos fonctions comme ci-devant; ratifiez sur-le-champ vos promesses sur tous les sacrifices pecunialancez tous ensuite des arrêts foudroyans contre tous les perturbateurs du repos public, sans distinction quelconque; faites la plus exacte recherche des auteurs des maux que nous souffrons; que nulle considération ne vous arrête.

Cassez tous, en un même jour, les Etats Généraux, & tout ce qu'ils ont fait, vous serez immortels.

Je vous ai fait voir, & vous connoissez vousmêmes leur irrégularité, les maux affreux qu'ils nous ont faits. En faut-il davantage pour vous porter à faire ce que vous devez, & ce qui est en votre pouvoir? Vous en trouverez un exemple sous le regne d'Henri IV. On tint les Etats-Généraux à Paris, en 1593: ils furent cassés par un arrêt de la Cour, du 00 Mai 1594. (Voyez Moréri, édition d'Amsterdam, 1648)

Vous servirez la Nation, qui vous approuvera, soyez-en sûrs. C'est le vœu des grands; c'est le vœu des petits; c'est le vœu de tous; c'est encore celui du Roi; & jamais vous ne l'aurez mieux servi. Ne dites pas, pour excuser vos resus, que vous attendez que Sa Majesté vous sasse connoître qu'elle desire que vous preniez un parti. Voyez sa position; je ne vous en dis pas davantage. Quoi! faudroit-il un ordre

pour sauver l'Etat? Sauvez-le, & présenter enfuite vos têtes. Vous verrez qu'elles vous resteront, & vous serez couverts de gloire.

Suppliez le Roi de vouloir bien révoquer & annuller tout ca qui s'est passé dans son lit de justice le 4 Mai 1778; & tout ce que je viens d'ind quer, m'adressant à la Nation, vous l'obtiendrez: je connois son cœur paternel.

Demandez-lui encore d'approuver les milices bourgeoiles, je n'y vois nul inconvenient, quand elles feront ce qu'elles doivent être; je pense même qu'elles peuvent être utiles.

Que dans chaque ville, chaque bourg, chaque village se garde désormais. Mais pour éviter les inconvéniens, suite nécessaire de tant de gens armés, dont la majeure partie ignorent entierement le maniement des armes, qu'il y ait seulement, dans chaque endroit, autant de bons sussis, épées & bayonnettes, qu'il y aura de gens en état de porter les armes; que toutes cesdites armes soient déposées en un lieu de sûreté dans chaque paroisse, avec aussi la quantité proportionnée de poudre & de balles, & qu'il n'y ait que les gens de service qui soient armés, avec encore la restriction que toutes les armes nécessaires au service journalier resteront toujours au corps-de-garde; ensorte que ceux qui

monteront la garde, prendront toujours celles de ceux qui la descendront. Ces milices seront aux ordres de la municipalité, dont les premieres cours souveraines auront la grande police.

Lorque ces gardes auront arrêté quelque malfaiteur, ou quelqu'un de suspect, elles le conduiront, sur-le-champ, aux juges naturels, qui le jugeront selon les loix. Les patrouilles, en cas de besoin, se communiqueront d'un village à un autre, & seront doublées ou triplées, si le cas le requiert, ce qui rend parfaitement inutiles toutes les Maréchaussées du royaume, qui lui coûtent beaucoup.

Ceux qui n'auront pas acquis le droit du portd'armes, doivent être désarmés. Le bon ordre l'exige.

Je crois indispensable d'exercer toutes ces milices au maniement des armes, dans la belle saison, les jours de Fêres & Dimanches.

Ce nouveau réglement rendant tous les François soldats, ils doivent tous être exempts de la milice royale; le Roi se réservant, dans les cas de guerre, de demander à chaque paroisse, ou distrit, un certain nombre d'hommes proportionné à celui des habitans, & toujours ceux de bonne volonté, auxquels tous les habitans, sans distinction, feront un sort. O vous, braves & généreux militaires, vaillans foldats, lorsque j'invite la Nation à reprendre ses droits, à faire son bonheur, & remettre son Roi sur le trône, je n'oublierai point de vous rendre l'hommage qui vous est dû (mes vœux s'adressent également aux armées navales & aux armées de terre).

Vous fûres toujours l'honneur & l'appui du trône; c'est votre valeur qui soutient les empires, qui fait toute leur puissance. Votre sang versé tant de sois a rendu la France storissante & redoutable à ses ennemis pendant quatorze cents ans. Elle n'existe que par vous. Votre caractere n'est point changé, l'honneur seul vous guide encore, & vous n'aurez jamais que lui pour guide. Je suis soldar comme vous: je suis votre ami je vais donc vous parler, comme si j'étois parmi vous.

Les soldats sont les vrais soutiens d'un empire; eux seuls le désendent; c'est donc eux qui doivent y tenir le premier rang : mais prenez bien garde à ce que je vais vous dire. Il faut bien distinguer un empire d'avec une république: dans une république, les soldats n'y sont regardés que comme des valets que l'on paye. Voyez la Hollande; le plus petit marchand s'y Voyez, au contraire, tous les grands empires, les soldats y sont des héros qu'on respecte; & plus le roi sera grand, plus ses troupes auront de considération.

On veut faire de la France une république, où tous les états feront confondus. On veut bien y conferver une ombre de roi, mais seu-lement pour les apparences: sa puissance sera nulle. Il est donc de votre intérêt, ainsi que de toute la Nation, de vous opposer fortement à cet odieux projet : tout doit vous y porter l'honneur, le devoir l'exigent.

Vous servez le plus grand roi de la terre. On veut que vous serviez les municipalités. Vous serez aux ordres du plus petit juge de village, & vous savez le cas que vous en faites.

On cherche à vous suborner: tout suborneur est un lâche que vous méprisez: on vous fait entendre qu'on veut vous mener contre des Français, vos concitoyens; on vous trompe. Pensez - vous que votre roi voulût faire la guerre à ses propres sujets? Quel fruit lui en teviendroit-il? Mais ouvrez les yeux, soldats; ce sont vos suborneurs qui sont armés contre vous. Paris, à lui seul, renserme une armée. Il a une artillerie des plus sormidables: & contre

qui, eux font sonner si haut les proets odieux (qu'on n'a jamais eu) d'armer les Français contre des Français? Contre qui sontils armés eux-mêmes? Les ennemis sont-ils sous leurs remparts? On ne voit que des gens soumis. C'est donc de coute évidence, que c'est contre vous qu'ils sont armés. N'êtes-vous pas des Français? Vous l'êtes sans doute, & de bons & véritables Français, l'honneur & l'élite de la Nation. Eux se sont égarés, Ne croyez, pas pourtant que ce soit tous les Parifiens: c'est un petit nombre qui veut usurper l'autorité.

Mais le Roi, qui est un bon pere, gémit sur leur aveuglement, retient son bras, ne punit point, il attend seur repentir, leur ouvrira son sein paternel, toujours prêt à les y recevoir. Suivez donc aveuglément les ordres de vos officiers: soyez sûrs qu'ils ne jvous ordonneront jamais rien contre les loix de l'honneur. Sans doute ils vous commanderont d'aller contre les émeutes populaires. C'est votre sûreté, c'est la sûreté publique. Ils vous commanderont même de tirer sur des brigands attroupés. Mais les brigands sont ils Français! Des brigands ne sont d'aucune nation, quoiqu'il y en ait dans

de genre humain, & par-tout on cherche à les détruire. D'ailleurs, vous le voyez, ces misérables massacrent eux-mêmes chaque jour les plus honnêtes gens. Vous êtes avares de leur sang, quand ils cherchent à répandre le vôtre!

Mes amis, mes camarades, voilà tout ce que notre bon roi avoit exigé de ses gardesfrançaises; c'étoit de maintenir l'ordre dans Paris, d'en chasser les scélerats & les bandits. Il ne voulut rien de plus.

Les Gardes-Françaises ont été trompés euxmêmes; ils en conviennent, & leur repentir se manifeste chaque jour. Ils sont prêts à rentrer dans le devoir pour n'en jamais fortir. Il ne leur manque qu'un homme qui sache les ramener dans les voies qu'ils suivoient autrefois. Il s'en est trouvé mille pour les égarer : il ne s'en préfente pas un seul qui air assez de courage pour leur montrer leur erreur. Eh hien, soldats! c'est à vous gardes-françaises que je parle, vous en trouverez un, c'est moi. Je me lie à vous. Je me livre à vos mains. Je fais les risques je cours, non de votre part (vous avez conservé l'esprit noble du soldat); c'est de la part de ceux même qui vous ont tendu des pieges; mais vous me défendrez!, j'y compte : si l'on m'assassine

avant que vous ayez le temps de me défendre, vous vengerez ma mort. J'aurai sauvé la Patrie, & je mourrai content.

(Je me ferai connoître des que vous le desirerez).

Vous connoissez vos torts; on ne peut vous les dissimuler; mais je sais combien vous avez résisté; je sais combien votre cœur répugnoit à ce qu'on vous a fait saire, & les efforts qu'il a fallu pour vous gagner. Je sais aussi que dans votre erreur même, vous avez toujours montré que vous étiezs oldats.

Votre colonel sans doute a de grands reproches à se faire. S'il avoit toujours su vous prendre par l'honneur, vous ne seriez jamais sortis des bornes qui vous étoient prescrites. si j'avois eu celui de vous commander, vous n'auriez rien fait d'indigne de vous, & la France ne seroit pas plongée dans les malheurs affreux qui l'accablent aujourd'hui. soldats! vous pouvez encore tout réparer, & vous couvrir d'une gloire immortelle.

Vous l'avez garanti de la fureur d'une populace effrénée, dont les projets étoient inconnus; ce qui vous a rendu l'estime de tous les gens de bien. Dites aujourd'hui que vous prétendez qu'il soit

libre, il le sera. ses gardes-du-corps n'existeroient plus sans vous. Finissez votre ouvrage.
Demandez qu'ils reprennent leurs sonctions auprès de sa Majesté, ils les reprendront. N'est-il
pas affreux, qu'un roi de France ne puisse avoir
des gardes-du-corps, quand le plus petit souverain a les siens? songez, soldats, que voici le
moment où vous pouvez faire la plus belle action du monde, mettre le roi dans le cas de ne
jamais oublier ce trait de zèle, d'amour & de
sidélité, & de contracter une amitié inviolable
avec toute la noblesse du royaume, & avec le
plus beau & le premier corps de toutes les
troupes de France.

Après un service aussi signalé que vous aurez rendu au roi, demandez-lui de vousoir bien oubier le passé, de vous rendre ses bontés; demandez-lui de vous réintégrer dans tous vos droits, de redevenir sa garde la plus sidelle; il ne vous resusera pas : demandez-lui aussi de rappeller vos officiers, excepté le colonel, puisqu'il est la cause premiere de votre égarement. Vous obtiendtez tout, tant le cœur de ce monarque est bon & généreux. Vous reprendrez votre ancien unisorme, & le nom si glorieux des Gardes-Françaises de la personne sacrée du plus grand roi du monde.

Votre exemple a porté l'insurrection dans presque toutes les troupes : votre exemple les sera toutes rentrer dans le devoir, & la faute que vous avez faite va servir à vous immortaliser, attendu que toutes verront qu'il a fallu vous tromper pour vous mettre dans l'erreur; mais qu'austi-tôt que vous l'avez reconnue, vous avez su vous repentir (ce qui part toujours d'une grande ame); & que pour prouver que l'honneur est toujours la base de vos principes, vous prétendez rendre à l'état sa premiere splendeur. Il vous la devra véritablement, & vous en aurez toute la gloire. Songez que tout vous invite à faire ce que je vous dis; l'honneur, le devoir & la reconnoissance. Car vous n'oublierez pas que votre roi vous a toujours foldés, quoique vous ne fussiez plus à lui, tant il espéroit sur votre retour.

S'il en étoit parmi vous, qui n'approuvassent pas ce projet, ne les forcez pas; contentez-vous de les mépriser; & rappellez ceux de vos camarades qui seront de bonne volonté, qui se sont retirés dans leurs provinces. s'ils ne suffisent pas pour vous mettre au complet de ce que vous étiez, vous prendrez, pour y parvenir, ceux que vous croirez les plus dig-

Chief ou hi an hills of a

d'entrer dans un corps aussi auguste que le vôcre va devenir : croyez que je vous donne un bon conseil : invitez aussi tous les soldats, cavaliers ou dragons qui sont à Paris, de suivre votre exemple. D'ailleurs, vous le voyez, on ne veut plus à Paris de soldats qui quittent leurs drapeaux. On cherche même à se défaire de vous autant qu'on le peut, ne vous trouvant plus nécessaires; mais restez toujours.

Je parle maintenant à toute l'armée. Vous voyez les moyens violent que les parlemens ont employés contre les brigands, auxquels cependant on doit la révolution: dès qu'elle a été faite, on leur a fait la guerre, on les a chassés; on en a pendu plusieurs. Tous ces faiseurs de motions du palais-royal, auxquels on donnoit beaucoup d'or pour échausser les esprits, sitôt qu'ils n'ont plus été nécessaires, on les a arrêtés, comme perturba eurs du repos public; on les a mis au carcan; on ne sait pas ce qu'ils sont devenus.

Je crois vous en avoir dit assez pour vous faire ouvrir les yeux, soldats; c'est à vous à faire tout rentrer dans l'ordre. Vous avez la force en main, jurez sur vos glaives, que vous désendrez votre roi envers & contre tous. Dites que vous prétendez qu'il reprenne toute

ja puissance; que c'est votre vœu, que vous le voulez. Vous aurez la gloire d'avoir remis sur le trône le plus grand monarque du monde & d'avoir rendu à votre patrie la tranquillité qu'elle a perdu depuis si long-temps, & qu'elle desire avec tant d'ardeur, si vous ne le faites pas, vous serez aussi malheureux que nous: la confiance publique étant perdue, il ne circule pas un écu. Qu'allons-nous devenir? Mais je connois votre valeur, je sais combien l'honneur vous anime : je vous vois tous empressés d'envoyer une députation au Roi, pour l'assurer de votre fidélité. Quelle gloire ne sera-ce pas pour le premier régiment ou la premiere garnison qui en donneront l'exemple! Ah! foldats, je vois que les premiers qui liront cet écrit seront les premiers à se signaler; d'autant, mieux, que vous n'avez pas un coup de fufil à tirer. Vous n'avez qu'à prononcer affirmativement, que vous voulez que tout rentre dans l'ordre, & tout y rentrera. soldats! songez que voici le moment où vous pouvez à jamais couvrir de gloire tout le militaire Franrefer to for the light of the fact of the

> > TO THE STATE OF TH

S.I.R.E.

Votre Majesté vient de voir ce que mon zele m'a suggéré pour elle; je la supplie de vouloir bien permettre que je lui adresse encore directement quelques réslexions.

si votre régiment des Gardes-Françaises fait ce que je lui prescris, ainsi que je le crois, je pense que Votre Majesté doit leur pardonner, & les rétablir tels qu'ils étoient.

si les troupes, comme je n'en doute pas, se déclarent pour vous, à l'exemple des Gardes, je crois qu'une amnissie générale devient nécefsaire, & qu'il conviendra que Votre Majesté se rende, dans la belle saison, au milieu de ses braves soldats, pour y jouir de leur amour & de leur fidélité. C'est le vrai moyen de les maintenir dans ces heureux principes, qui sont les seuls vrais. Je crois qu'il seroit à propos, en attendant que ce projet puisse avoir lieu, de vous occuper, le plus promptement possible, d'augmenter leur solde, qui vraiment n'est pas suffisante. Je sais que le soldat Français ne sert que pour l'honneur; mais encore faut-il qu'il ait de quoi vivre. Il convient aussi, par toutes sortes de raisons, de rendre les compagnies aux capitaines, les lieutenances colonelles, & les majorités aux corps, & de ne donner les régimens qu'à des officiers d'un mérite reconnu. Je ne conseillerai jamais à Votre Majesté de s'armer contre ses sujets.

Je sais combien ce projet odieux pourroit l'offenser: je la supplie aussi de croire qu'il ne peut jamais entrer dans mon ame; elle est trop généreuse: mais il saut qu'un roi sache se faire obéir. sans donte le plus bel attribut des souverains, c'est celui de pardonner, de saire grace. Mais un roi qui pardonne toujours, par sa bonté trop facile, rend tous ses sujets malheureux. Leur devise doit être justice & sermeté.

Sire, si Votre Majesté ne casse pas elle-même les Etats-Généraux, elle doit du moins applaudir à ce que les Parlemens sui rendent ce service; service qui devient de la plus grande importance pour toute la Nation; elle le desire, elle fait des vœux ardens pour l'obtenir.

L'Etat est dans une crise où jamais puissance ne s'est trouvée; on invite de toutes parts à venir au secours; toutes les bourses restent sermées; ce qui prouve le peu de consiance qu'on a dans les Districts de Paris, & dans les Etats-Généraux. Mais, sire, reprenez votre puissance; montrez à vos peuples (les plus aimables, les plus généreux de la terre), que vous allez supprimer tous les abus, que vous allez les gouvernez en pere, que vous allez être Roi; des millions vont s'offrir à vos yeux.

L'impôt volontaire du quart du revenu d'un chacun ne produira rien, étant ridicule, & le Souverain lui - même ne le demandant pas ; mais Sire, quand vos sujets verront l'ordre rétabli, l'état d'un chacun assurera la monarchie sans atteinte, inébranlable sur ses sondemens: le commerce libre & protégé, que vous leur ferez connoître, les besoins pressans de l'état, yous verrez tous les corps, les arts, les métiers, les compagnies, les maîtrises, tous vos sujets venir à votre secours, & d'une maniere efficace. Mais pour leur donner plus de confiance, ordonnez que toutes ces sommes restent en dépôt au même lieu dont elles seront sorties? qu'elles ne viennent pas au trésor-royal, & que chacun acquitte les artieles que vous leur aurez défignés, & que le tout soit rendu public par la voie de l'impression.

Je ne crois pas qu'un particulier isolé doive faire de ces sacrifices, & sur-tout quand ils ne peuvent être que très - modiques. L'exemple ne séduit personne, & prête beaucoup à la critique: mais quand ce sera par corps, par compagnie, par généralité, alors chacun con-

tribuera librement, selon son zele & ses sacultés, & la modeste indigence (qui souvent a plus de vertu, que ces riches qui affectent un zele si pariotique) n'est pas humiliée, & partage l'honneur de sa généralité, qui n'en est point jalouse.

Sire, connoissez les Français, gouvernez-les bien; ne leur demandez jamais que ce qu'ils pourront saire; que votre autorité ne soit jamais compromise; que vos décrets soient mûrement résléchis, dictés par la justice; mais une sois lancés, qu'ils restent irrévocables: prenez toujours les Français par le sentiment qui leur est le plus cher, celui de l'honneur: que le vice n'opprime point la vertu qui seuse doit tout obtenir. Vous les conduirez aux ensers, & vous serez le plus grand Roi du monde.

Vos affaires sont bien embrouillées, mais si j'avois le don de communiquer mon ame à vos Ministres, je voudrois, connoissant la Nation comme je la connois, qu'avant six mois, on ne doutât plus de voir bientôt la France ce qu'elle doit être.

Résumons. Pour établir l'ordre, il faut nécessairement en revenir à notre premiere constitution; on a beau dire qu'elle n'existe pas, elle existe. Quand même on ne pourroit produire de réglement positif qui la sixat, un usage de quatorze cents ans, qui nous a rendus si puissans, si slorissans, heureux ensin, doit avoir force de loi constitutive. Nous voyons, j'en conviens, des abus énormes. En bien, c'est ces abus qu'il faut extirper. Mais il ne faut pas tout détruire, il faut perfectionner.

Il n'en est pas d'un empire, comme d'un édifice quelconque, & pourquoi? c'est que ce-lui-ci n'appartient qu'à un seul, ou à une petite société, qui peut réunir ses opinions pour le renverser entierement, afin de le réédifier sur un autre plan, ce qui ne blesse personne. Mais un empire composé de vingt-cinq millions d'habitans, dont les intérêts sont divers, ne doit jamais supporter que de légers changemens, ou tout va mal. L'exemple est sons nos yeux, chaque individu le sent fortement.

Les hommes, sans doute, paroissent être nés pour être tous égaux, parce qu'il est bien démontré moralement & physiquement qu'ils viennent tous d'un seul. Cependant, la nature a gravé dans nos cœurs, non pas le caractere de l'esclavage, mais la nécessité absolue d'obéir; ensuite les circonstances dans lesquelles on est né, l'éducation qu'on a reçue, ont formé les dissérences nuances. Je dirai plus, je crois que

tels sont les décrets de la Providence. Je sais que je me donne un ridicule de croire en Dieu; mais je crois, & je porte mon ineptie jusqu'au point d'oser espérer en lui.

Ce qui me fortifie dans mon opinion, c'est de voir des êtres purement passifs, & il y en a beaucoup, & que de tous les temps, depuis que le globe est habité, il y en a qui ont commandé, il y en a qui ont obéi. Il faut donc des signes de démarcation : les hommes ne sont pas faits pour être tous égaux, ou bien la société disparoît; & ceux qui crient pour l'égalité, n'en sont qu'un jeu de mots : je vais le prouver.

Je fais qu'un avocat, qui n'est point né noble, a dit qu'il ne s'accoutumoit pas de voir que son sils tirât à la milice, quand un Montmorenci n'y tiroir pas, vu que tous les hommes sont égaux. Je voudrois demander à ce M. l'Avocat, s'il regarde le porteur-d'eau, ou le petit décrotteur comme son égal? Il est cependant homme comme lui, organisé de même, peut-être plus vertueux, & peut-être qu'il sera choqué de la comparaison. Dira-t-il que ce petit Savoyard est un petit malheureux, sans nulle espece d'éducation, & qu'il le paye pour décrotter ses souliers, & le porteur-d'eau de même, pour le service qu'il lui rend? La réponse seroit on ne peut pas plus inepte, &

horriblement ridicule. Si ces deux êtres sons sans éducation, c'est parce qu'ils sont nés de parens pauvres, & que c'est peut-être les siens qui les ont ruinés. Il les paye; dit-il; mais lui, ne recoit-il pas de l'argent de tout le monde? Il en recevroit de ce porteur-d'eau, de ce décrotteur, s'il plaidoit un procès pour eux; enfin, son existence ne vient que de l'argent qu'il gagne: je le ménage, ne me servant que de cette expression. Les admettroit - il à sa table? Sûrement non: M. l'Avocat a trop d'orgueil, & les disproportions sont trop grandes: cependant la disproportion de lui à un Montmorenci, est bien grande aussi! & ce Montmorenci l'admettroit à manger avec lui; il épouseroit même sa fille, si elle avoit bien des écus. Disons donc que c'est la fortune qui marie cont. Sixte-Quint devint Pape de simple petit porché qu'il étoit: il n'admit pourtant pas dans les états l'égalité des conditions, & se croyoit bien le premier du monde. Enfin, l'on voit tous les jours que rien n'est si vain qu'un nouveau parvenu; & ceux qui crient tant pour n'avoir personne au-dessus d'eux, voudroient fouler leurs pieds l'univers entier; mais leur empire seroit en vérité trop dur.

Messieurs les Députés du Tiers, quand ils ont

voulu détruire la Noblesse & le Clergé, dont seur acharnement n'a pas été dissimulé, ni leur terrible animosité; ils ont dit que le tiers saisoit la presque totalité du royaume, pour faire voir que le reste méritoit bien peu d'égards. Mais on peut répondre à ces glorieux défenseurs, que s'ils se sont modestement rangés dans cette valte & générale classe, ce n'étoit que pour en tirer tout l'avantage, & non pour servir les malheureux. Ils en donnent aujourd'hui la preuve, voulant fixer à tant de marcs d'argent d'impositions (car toutes leurs expressions sont nouvelles, ainst que seurs op rations), ou tant de possessions de biens-sonds, pour être quelque chose dans l'Etat; sans considérer que ceux qui seront exclus par ce réglement, seront encore la presque totalité du royaume; car si l'on comptoit tous les paysans qui ne seront pas dans tous les cas requis, tous les ouvriers, les manœuvres, les domestiques, les pauvres, & les soldats enfin, avec aussi la majeure partie de leurs officiers, & tant d'autres que je ne nomme pas, tant l'énumération seroit grande, ce seroit encore la presque totalité, pour me servir toujours de leurs termes didactiques, & à coup sûr la patrie la plus redoutable. Ce sont pourtant tous des hommes,

des citoyens, par conséquent ayant tous les mêmes droits. Je voudrois qu'on sût conséquent; mais quand on veut faire le mal, on s'aveugle sur les conséquences.

Jeprie le lecteur de me permettre une épisode qui trouve ici sa place tout naturellement. Comme il y a des ducs aux Etats-généraux qui se sont assimilés aux avocats, & même sort au-dessous; qu'il y a des avocats, dans ces mêmes Etats, qui se croyent sort au-dessus, d'un duc; faisons-les marcher ensemble.

Je suppose que ces Messieurs ont dit quelque dureté chacun à leurs domestiques, qui, sans doute, leur auront manqué: ces domestiques prendront de l'humeur, & rendront à leurs maîtres une volée de coups de bâson. Il n'y a plus de quoi les tuer : nous sommes tous égaux. On appelle la garde; la garde vient; prend les battus & les battans, & les conduit au district, partant du nouveau principe de la parfaite égalité parmi les hommes, du droit enfin de l'homme : il n'y a point de sang répandu. Les domestiques ont de l'honneur : ils ne souffrent point de propos qui blessent leux délicatesse: ils ont fait ce que leurs maîtres auroient fait en pareil cas : c'est une affaire d'égal à égal, c'est-à-dire pourtant de canaille,

puisqu'il n'y a que la canaille qui donne & qui reçoit des coups de bâton. On les conduit tous quatre au corps-de-garde, comme ayant troublé l'ordre de la société, puis on les renvoie chez eux, après leur avoir bien lavé la tête.

Les deux maîtres veulent au moins renvoyer leurs domestiques. Ceux-ci répondront : cela vous plait à dire! nous sommes les maitres. parce que nous sommes les plus forts; nous fommes la presque totalité; car parmi tous vos gens, tous vos vassaux (ils ont chacun une fort belle terre), qui sont nos égaux & nos compagnons de fortune, il n'y a que vous & vos fermiers qui payent un marc d'argent d'impositions. Nous allons vous faire sentir que c'est à nous à faire la loi; & pour que la révolution soit totale, nous allons partager entre nous vos biens, & vous mettre à la place du dernier de votre village, c'est-à-dire, que vous n'aurez rien. Vous ferez parler les loix tant qu'il vous plaira, nous ne les avons pas faites, nous n'avons pas été consultés, parce que nous n'étions pas affez riches; nous ne voulons pas nous y soumettre.

Nous avons parmi nous (nous entendons tous ceux qui, par vos réglemens, font exclus de

donner leurs voix dans l'Etat), des gens de la plus grande distinction, soit par leur naissance, leur mérite, leurs talens, & beaucoup de braves soldats; ceux-là seront nos guides dans tout ce que nous ferons, & vous resterez le presque rien de la presque totalité, ce qui sera peut-être alors un tout organisé d'une maniere tout-à-sait nouvelle. Mais les Etats-généraux sont du neus & du très-neus; nous en serons aussi.

Nous conserverons notre roi, parce qu'il est bon; nous lui dirons de l'être toujours, mais de ne pas toujours pardonner, attendu que les gens sages & vertueux n'auroient pas plus d'avantages que les scélérats, & que ceux-ci nous tourmenteroient sans cesse, vu l'impunité dont ils seroient sûrs: nous lui dirons enfin d'être juste.

Nous conferverons austi nos nobles, auxquels nous serons un meilleur sort que le môtre, pour qu'ils ayent austi plus de considération quand ils auront des vertus, pour qu'ils puissent nous aider au besoin. Nous voulons les conferver, parce que non-seulement ce sera un equilitice, mais encore pour que ce soit un objet d'émulation pour nous qui voulons entrer dans quelque belle action. D'ailleurs, ils nous com-

manderont, présérant leur obéir à ceux qui seroient si parfaitement nos égaux.

Quant aux Parlemens, nous pourrions fort bien nous en passer, même leur faire perdre leurs charges, attendu que nous leur devons en partie les maux que nous souffrons, & qu'ils ne savent on n'osent les réparer : eux qui vouloient autrefois être nos maîtres, paroissent aujourd'hui avoir peur de tout, tant leur soumission & leur inaction est grande Nous aurons des juges que nous prendrons par mi les gens les plus éclairés, les plus vertueux, & les plus sages; jamais parmi les jeunes fre-luquets, qui ne connoissent que les coulisses de l'opéra, les longues toilettes, & les grandes frisures.

Nous laisserons dans le néant tous les avocats, tous les procureurs, (les juges euxmêmes connoîtront les loix), & ces gens de la cour, qui ont affecté une si grande popularité, qui n'étoit que feinte, vu la circonstance.

Si tout ce que je viens de dire arrivoit, je crois que les Etats-généraux chanteroient bien vîte la palinodie de cette si grande égalité qu'ils ont voulu mettre entre les hommes! Convenon donc que ces Messieurs, qui ne veulent être

dominés par qui que ce puisse être, voudroient étendre leur domination au delà de toutes les bornes. Ils nous prouvent cependant qu'elle ne feroit pas aimable. On voit tous les jours parmi les hommes qui s'élevent, que moins ils étoient saits pour être quelque chose, plus leurs chaînes sont pesantes.

Ces messieurs; pour bien nous prouver encore qu'ils veulent être absolus coublient qu'ils ont des maîtres. Ces maîtres sont leurs commettans. Ils ont fait un artêté qui défend aux provinces de s'assembler. Je voudrois savoir pourquoi Paris n'est pas compris dans cette défense. Cependant, Paris est sous le glaive de leur justice. Paris, sans consulter ce redoutable sénat; s'assemble de lui-même; lance aussi ses décrets absolus; il reste permanent, & il est très-problématique de savoir où réside le souverain pouvoir. Tout cela fait voir que lors qu'on n'est pas bien décidé au combat, que ce n'est jamais que de très-loin que l'on défie son ennemi; c'est ainsi que je vois; c'est ainsi que tout sera perdu, si nous restons dans notre aveuglement. Revenons donc comme nous étions supprimons les abus dans toutes les parties de l'administration, & persectionnons notre cade criminel, ou c'est fait de la France

fon commerce est dans une stagnation la plus estrayante. La grande émigration qui se fait journellement, la ruine pour toujours, enrichit nos voisins, & prouve évidemment que le général n'approuve pas tout ce qui se passe : car ceux qui restent ne peuvent saire autrement; mais des cris d'indignation s'élèvent de toutes parts.

L'émigration qui se sit lors de la révocation de l'Edit de Nantes, a fait une plais qui saigne encore. Celle-ci renverse tout, & devroit bien faire ouvrir les yeux : ouvrez-les. François! voyez que tout ce qu'on fait, vous conduit à votre ruine totale. Votre Roi ne peut plus rien, il est prisonnier, dans toute la force du terme : on se sert de son nom pour vous aveugler davantage. Mais tout ce qu'il fanctionne, tout ce qu'il fait ne peut avoir force de loi. Il est certainement bon, mais il ne peut rien faire par lui, n'étant pas libre! C'est à vous à le remettre ce qu'il doit être. il le desire, il n'attend que ce moment pour vous rendre heureux & ré parer les maux qu'on vous a faits.

En terminant cet écrit, j'invite tous les bons François, qui aiment la nation, qui chérissent leur Roi, de m'aider à le rendre public dans tout le royaume; le faisant imprimer dans les Provinces, pour que chacun puisse le lire, & le faire lire dans toutes les paroisses. Pinvite sur-tout à le communiquer à toutes les troupes.

P. S. J'ai différé jusqu'au moment de l'impression de cette petite brochure, de parlet de la tragédie de Charles IX, que l'on donne aux Français, espérant qu'on m'éviteroit, en la retirant, l'horreur d'en faire mention.

Cette tragédie, comme ouvrage dramatique, est la plus mauvaise, la plus mal faite de toutes les pieces qu'on donne au théâtre, & seroit tombée, dès le premier acte, sans la circonstance actuelle, qui la fait applaudir depuis le commencement jusqu'à la fin. Je prie le lecteur de croire que je n'y ai point été, que je ne l'ai point lue, que je ne la lirai point, que je n'irai point : j'en ai beau coup trop de ce que j'en entends dire.

Malheureusement tout le monde connoît le massacre horrible, exécrable, inimitable de la Saint - Barthelemi. C'est cette action qu'on se plaît aujourd'hui à se retracer sans cesse devant les yeux.... Nos crimes ne sont-ils donc pas assex grands? Veut-on les noircir davan-

tage? Oui, ce crime abominable ne fut qu'un jour, qu'un moment, peut-être, suivi du repentir. On veut aujourd'hui qu'il dure toujours.

L'on voit sur la scene le Cardinal de Lorraine, revêtu de la pourpre sacrée, des shabits pontificaux : on diroit que c'est au saint des saints qu'il doit offrir un sacrifice : c'est pour bénir les poignards de mille affassins, qui vont les plonger dans le sein de leurs freres, de leurs enfans, de leurs peres.... Voilà le spectacle qui fait dans ce moment les delices des Parisiens! Grand Dieu! jusqu'à quand souffrirezvous que des hommes qui se disent éclairés. surpassent en férocité les siecles les plus barbares, au u mépris même dne si sainte religion? Les villes que dans votre colere vous fites autrefois périr par le feu de la foudre, étoientelles austi coupables? ou nous réservez-vous une plus terrible vengeance? 4,000

Tremblez, nouveaux administrateurs! la mesure est comblée! Quoi! vous tenez votre Roi prisonnier! sa trop grande bonté le fait acquiescer à tout ce que vous demandez, & vous êtes essez insâmes pour oser encore, sous ses yeux, lui retracer l'image d'un crime commis par un de ses prédécesseurs, qui jamais n'eût trouvé place dans l'histoire, si le Ciel l'é-

ternisant, eût voulu nous punir toujours d'une

Vous présentez à la Reine un méchant, parce qu'il est sorti du même sang dont elle sort, pour rendre plus amer le calice dont vous l'abreuvez sans cesse! Vos descendans auront le même sort: on ne leur parlera de vous que pour les faire rougir: mais vous avez beau saire, elle nous montre aujourd'hui combien elle est grande, & combien vous êtes bas; c'est l'hommage que lui rend dans ce moment un des plus grands Rois du monde, parlant à un de nos Princes du Sang, dont voici les propres paroles.

Le roi d'Angleterre ayant fait attendre deux heures M. le duc d'Orléans, lui dit: « Le roi de France m'a donné connoissance des événemens arrivés dans son royaume; j'en suis sensiblement touché: sa cause est celle de tous les Souverains: je n'ignore pas non plus l'extrême courage de la Reine, & son grand caractere: je suis très-aise de témoigner au premier Prince du Sang de France, les sentimens que j'éprouve, & qu'il doit partager plus qu'aucun autre.

Ces paroles, sans doute, dans la bouche d'un grand Roi, disent bien plus que toutes les plumes éloquentes n'en pourroient dire. La mienne ne l'est pas ; aussi j'admire, & avec respect, me tais ; mais s'est dans l'adversité qu'on connoît les grandes ames.

Dira-t-on, pour justifier la représentation de cette piece, que c'est le peuple qui la demande? Le peuple ne lit pas, ne connoît point l'histoire, ne va point à la comédie. D'ailleurs, trente mille hommes armés dans une ville, doivent y maintenir l'ordre, ou leur chef est indigne de les commander. Auroit-on d'autres projets? Il est affreux d'y peuser; je souillerois ma plume de vouloir les éclaireir. Je finis.

A l'Auteur du Pere-de-Famille.

Au moment, monsieur, que je corrige la premiere épreuve de la derniere feuille de ce petit ouvrage, je reçois votre excellent tableau. Pai pris d'autant plus de plaisir à le lire, que tout récemment je venois de voir dans l'histoire le trait que vous avez si bien adapté à la circonstance actuelle. soussirez que je vous témoigne, avant tout, la satisfaction que j'éprouve de voir que vous êtes, non pas ce qu'on veut appeler aujourd'hui un bon patriote, mais un bon & loyal François, qui aime son Roi, sa

patrie, & qui veut le bien. Voilà, monsieur, des titres qui valent bien, je pense, celui qu'on voudroit nous faire prendre à tous: mais on a beau faire, le grand nombre, & le très-grand nombre, pense comme nous.

Vous gardez l'anonyme, mon cher monfieur, & vous faites bien; cependant nous avons la liberté indéfinie de la presse, mais cette liberté si grande, excepte, j'en conviens, les écrivains sages & vertueux. Consolez - vous, monsieur; notre tour pourra venir; je suis dans votre même cas.

Vos portraits sont parfaitement ressemblans; ils sont si bien saits, que tout le monde les reconnoît. Je dois vous dire aussi, que dans les petits grouppes qui sont si artistement jetés sur votre tableau, on reconnoît à merveille toutes les petites figures.

Permettez - moi actuellement d'avoir l'honneur de vous dire, que dans l'historique, il
vous est échappé un trait qui peut avoir son
prix; c'est ce Marcel, qui, après avoir été tué,
sut traîné dans la rue & dans la boue, en présence d'un peuple qui l'avoit si passionnément
aimé, & qui n'y porta pas le plus léger obstacle,
& les chaperons mi-partie rouges & bleus, sur
rent jetés au teu le 24 août 1358, jour auquel le

Dauphin, alors Régent du Royaume, & depuis Roi, Charles V, rentra dans Paris, &c. (Moréri;

J'espere, monsieur, que vous voudrez bien me pardonner cette petite réslexion; je la crois d'autant plus nécessaire, qu'elle pourra ajouter à l'impression que vous vous êtes proposé de faire sur vos lecteurs, & sur-tout sur vos sujets peints.

Encore un P. S. qui en vaut bien un autre! Les Etats - Généraux, après avoir culbuté, ruiné tout le monde, porté la désolation partout, reconnu un déficit de près de deux cents millions, invite tous les citoyens à faire des sacrifices énormes pour venir au secours de l'Etat, ils s'assimilent modestement aux clercs de procureurs & aux garçons perruquiers, pour faire un don patriotique : ils viennent de donner chacun leurs boucles de fouliers (il y en a qui valent un petit écu). N'auroit-il pas mieux valu abandonner leurs appointemens (que M. Necker, fort mal-à-propos, a pris sur lui de payer du tréfor-royal) qui se montent à mille louis par jour, ce qui fait que personne n'est ayé? Mais non, ces Messieurs trouvent fort

doux de nous ruiner pour se faire de bons traitemens, se sont rendus permanens, quoique leurs cahiers portent tous que leurs pouvoirs cesseront le plus tard au bout de l'an. Il me semble en vérité, voir Paillasse, sur les tréteaux des boulevards, dire à ses camarades de faire de beaux tours de force; ils les sont (presque toujours au risque de leur vie); ensuite il leur dit: ce n'est que cela? Je vais bien en faire davantage! Il se roule par terre, puis se releve, fait la cabriole, & se moque d'eux. Voila, Français, la première Nation du monde, quels sont vos très-augustes représentans.

Enfin, depuis cette belle époque, on ne peut plus, dans Paris, porter des boucles d'argent sans être insulté par la canaille, qui vous arrête & vous l'es vole au milieu d'une armée de trente mille hommes, sous le prétexte de les porter au Diftrict. Voilà la police de Paris! voilà le fruit des Etats-Généraux! Jusqu'à quand, grand Dieu! tarderez-vous à nous en délivrer? Que ce jour soit le dernier de votre courroux! Amen, Amen, mille sois Amen.

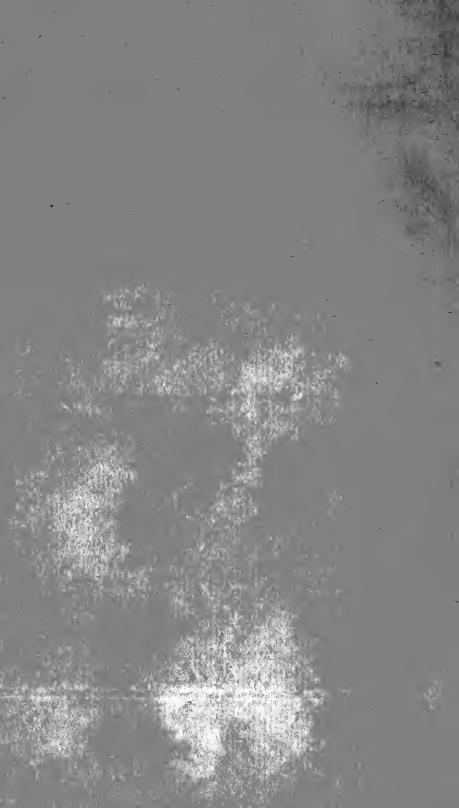
Vu, approuvé, & figné par tous les honnêtes gens des trois Ordres de tout le Royaume, qui ne cessent d'invoquer le Ciel pour l'accomplissement de leurs vœux.

La canaille des trois Ordres proteste contre, voulant saire du Royaume un vaste désert.

FIN.

ารหรือ แก้กำกับกับกับกับสำนัก เมื่อการนี้ ถูกกำกับกับกับ

rAIIIa otre,





1 4

